

Mission E-educ – Forte mobilisation en faveur du logiciel libre à l'école



Dont acte ? Nous verrons bien...

Il y a une semaine était publiée la synthèse finale du forum Ecole et internet : vers quels usages ? mis en place par le gouvernement dans le cadre de la mission « E-educ » sur les technologies de l'information et de la communication pour l'Enseignement.

Ce forum était présenté de la manière suivante par le ministre Xavier Darcos lors du communiqué de presse :

« Dès janvier, un forum Internet consacré aux TICE sera ouvert pour un mois sur le site education.gouv.fr ; il permettra à l'ensemble des acteurs et interlocuteurs de la communauté éducative d'exprimer leurs attentes en matière d'utilisation des TIC dans l'enseignement, mais aussi de partager des expériences innovantes. Ce forum contribuera à alimenter utilement la réflexion de la mission « e-educ » par l'identification des freins, des opportunités et des vecteurs du développement des usages répondant aux attentes de ces utilisateurs. »

Et c'est ainsi que 200 fils et plus de 500 réponses ont été postés sur ce forum. La problématique étant plurielle, de très nombreux sujets ont été abordés. Ce qui m'a frappé (jusqu'à la

déprime parfois) ce que dès qu'il s'agissait de faire le moindre bilan TICE du passé, les interventions convergèrent vers la critique. Par contre dès qu'il s'agissait d'évoquer le logiciel alors presque tous les regards se portaient sur le logiciel libre pour constater qu'il n'était pas à sa juste place à l'école.

Je sais bien que c'est plus complexe que cela mais, quitte à passer pour un librocentriste naïf et obtus, j'oserais même un rapprochement entre le bilan négatif et le logiciel libre pour émettre l'hypothèse suivante : si l'école avait adopté plus tôt la culture et l'écosystème du logiciel libre alors nous n'en serions peut-être pas là.

Bref, passons. Toujours est-il que dans la section *Logiciels* de la synthèse finale, voici ce qu'on peut y lire :

« On observe une très forte mobilisation des internautes en faveur des logiciels libres. L'information (promotion) apparaît indispensable pour que chacun prenne connaissance de l'existence de ces solutions et de leur diversité. Les contributeurs considèrent que ce chantier est sous la responsabilité de l'Education Nationale. Ils lui reprochent de dépenser l'argent du contribuable inutilement et de favoriser certaines entreprises privées en faisant un choix contraire. Selon eux, enseignants et élèves doivent maîtriser des activités, des méthodes et non des produits commerciaux particuliers (le traitement de texte en général et non un logiciel spécifique).

Ils craignent en outre que les documents produits au moyen de solutions propriétaires finissent par ne plus être accessibles (formats abandonnés du jour au lendemain par choix du fournisseur ou simple disparition de ce dernier). Priorité ne veut pas dire utilisation exclusive du libre : le logiciel propriétaire est parfois la seule solution.

Plusieurs messages suggèrent que l'Education nationale

soutienne financièrement le développement des logiciels libres. »

Conclusion : Espérons que l'omniprésent Thierry de Vulpillières, ses deux collègues de Microsoft ainsi que tous les autres membres de la mission « E-educ » tiendront compte de ces remarques, Histoire aussi de faire taire les doutes émis par certains, comme Jean Peyratout, sur la composition pas forcément représentative de cette mission...



Annexe

En ordre antéchronologique, voici quelques messages issus de ce forum jugés *significatifs* par votre serviteur.

Message écrit le 27/02/2008 par *gilles beraud* ayant pour titre *Liberté chérie* :

Bonjour,

Le choix des membres de la mission E-educ, la façon de présenter la mission sur le site de syntec ("La mission « E-educ » confiée à Syntec informatique"), les problématiques choisies (par ex : offre logicielle adaptée aux préoccupations de la communauté éducative, modèle économique innovant... par la mise en oeuvre de partenariats publics-privés) m'alarment au plus haut point : dans cette mission se joue probablement la liberté d'accès aux contenus éducatifs.

Le choix de l'outil conditionne de façon binaire l'accès au savoir : je peux ou je ne peux pas lire tel texte, visionner

tel film, écouter telle ou telle musique. L'Éducation Nationale ne peut pas se contenter des pistes de réflexion que déclineront des professionnels dont les revenus à venir dépendent pour l'essentiel de ce que sera l'informatique grand-public. C'est à dire des enfants et ado d'aujourd'hui, consommateurs de demain. L'Éducation Nationale, par ses enseignants et leur formation, par son administration et tous ses personnels, doit réaliser à quel point ses choix et stratégies sont au coeur de la société. L'Éducation nationale doit faire le choix de la liberté, car il n'y a pas d'autre choix citoyen.

Le savoir n'est pas une marchandise et l'école n'a pas pour mission de former des consommateurs mais des citoyens.

La liberté, c'est : un système d'exploitation libre *et* des logiciels libres *et* des formats de données ouverts »

Réponse de On/Off :

Je suis assez d'accord, sauf pour la conclusion.

En fait l'EN devrait réfléchir en terme de viabilité/fiabilité/interopérabilité de l'information au fil du temps. Donc pour les formats ouverts, je suis à 100 % d'accord.

Pour ce qui est des logiciels, le 'libre' devrait être l'option par défaut, sans pour autant interdire les logiciels propriétaires. Montrer qu'ils existent, quels sont leurs avantages/inconvénients me paraît tout aussi indispensable. C'est le seul moyen d'améliorer l'esprit critique des usagers.

Message écrit le 26/02/2008 par Laurent ayant pour titre *Ordinateurs et logiciels libres* :

Pourquoi le Ministère de l'éducation Nationale ne soutient t

il pas ouvertement le logiciel libre alors que son Ministre , M DARCOS , assiste à des séminaires organisés par Microsoft (projectice ?)

Le logiciel libre est le seul à pouvoir faire la transition entre l'utilisation et l'apprentissage "professionnel" de l'informatique.

Des centaines de métiers se ferment aux seuls utilisateurs de logiciels Microsoft que l'on réduit à de simples consommateurs de logiciels alors que le logiciel libre est mille fois plus riche car l'élève intéressé par les métiers du numérique pourra poursuivre vers la conception des logiciels (ce qu'il ne peut pas faire avec des produits Microsoft sauf à travailler chez Microsoft)

L'école utilise beaucoup les logiciels libres mais ce n'est certes pas grâce à son Ministère ou les différents Ministres qui se sont succédés : "Aucune politique en la matière et ces derniers préfèrent confier cette tâche à des sociétés privées "

Heureusement que les conseils généraux sont un peu plus efficaces dans ce domaine.

Réponse de *hibiscus* :

J'ai des enfants au collège et au lycée, et je constate que leurs professeurs ignorent jusqu'à l'existence des logiciels libres.

Mes enfants ont été formés à la bureautique (c'est au programme), mais uniquement à Word et Excel, car pour les profs les termes "traitement de texte" et "word" sont synonymes, idem pour "tableur" et "excel"

Pendant la préparation du B2I, les élèves ne sont formés qu'à Internet Explorer, car pour le prof c'est le seul navigateur qui existe

Un de mes enfants a reçu une framakey, c'est-à-dire une clé USB contenant tout un ensemble de logiciels libres, dont OpenOffice, Firefox, etc. Mais les professeurs qui ont fait la distribution n'ont pas expliqué ce que c'était. Résultat : les élèves étaient contents d'avoir reçu une clé USB mais ils trouvaient dommage que la moitié de la place soit perdue (sic !)

Nous avons OpenOffice à la maison, mais chaque fois qu'un de mes enfants a fourni à un professeur un fichier au format OpenOffice ou PDF, le professeur l'a grondé et a réclamé un fichier "word"

Pour les TPE (des travaux pratiques à faire en lère), les consignes données par les professeurs mentionnaient sans cesse les logiciels Microsoft, du genre "réaliser votre dossier avec word", "préparer un powerpoint pour la soutenance", etc.

Pour que la connaissance arrive aux élèves, il faut qu'elle passe par les professeurs, notamment ceux qui sont chargés de l'enseignement de la bureautique, de la technologie, du B2I, etc. Il faut diffuser aux professeurs l'information et la formation aux logiciels libres.

Réponse de Florentin R :

Je suis actuellement en BTS informatique et je constate :

- Que aucun poste n'est sous linux/BSD/et autre dérivé.*
- Que les logiciels libre installé sur nos postes ne peuvent être mis à jour (problème de politique de droits).*
- Qu'aucun de nos cours ne sont sous licence libre et/ou copy left.*
- Que l'ensemble de notre plus value est et sera créé grâce au logiciel de MS, présentation a base de powerpoint (*

personne ne connaît s5 dans mon lycée), programmation en VisualBasic.NET et C#, planification et gestion de projets avec ms projects. Heureusement que nous n'utilisons pas Access pour faire des base de données !

Ce constat est assez alarmant.

Le premier point soulève le manque de polyvalence induit et donc l'incapacité de répondre au besoin d'une majorité des postes serveurs et une part toujours plus importante des postes personnels (en terme de marché).

Le deuxième point montre que même quand des logiciels libre sont installés, leurs potentiels est mal exploitable. On ne peut même pas installer de plugin (ajouter une fonctionnalité) a firefox (toujours ce système de droit).

Nos systèmes ne sont donc pas adaptés a nos besoins, les systèmes de MS ne sont pas assez souples.

Le troisième point montre que la mutualisation des compétences n'est toujours pas à l'ordre du jour. La question des licences n'est donc jamais abordée ni par les créations des professeurs (supports de cours), ni lors de la création de logiciel/site par les élèves etc. (le code reste fermé -> copyright).

Le dernier point de mon constats est assez accablant car tout ces programmes ont un (et plus) équivalent libre, équivalent connu, aussi performant, mais que l'on continue de payer les créations de Microsoft avec les deniers public.

Pour conclure, les logiciels libres sont l'émanation de l'Internet.

Ne pas prendre en compte ce modèle c'est avancer a reculons.

L'assemblée, wall-street, la gendarmerie, sont déjà utilisateurs des logiciels libres... c'est incompréhensible que l'éducation national ne se soit pas saisie de cette exemple

de partage du savoir vieux de 35 ans.

Réponse de *On/Off* à ce message :

"Pourquoi le Ministère de l'éducation Nationale ne soutient t il pas ouvertement le logiciel libre alors que son Ministre , M DARCOS , assiste à des séminaires organisés par Microsoft (projectice ?)"

Vous oubliez que vous parlez de libéraux au sens économique (je m'en mets plein les fouilles et quelque soit mes actes, je n'ai rien à redouter...) et non au sens libertaire. Si notre élite politique voulait bien oeuvrer pour l'intérêt général, ce qui est tout de même sa première mission au nom du peuple, ces débats ne devraient même pas avoir lieu.

Le bon sens (en voie de disparition chez l'homo-sapiens) dirait que sur tout ordinateur (à l'école comme sur ceux vendus en magasins Cf. pb de vente liée), les logiciels libres sont disponibles et l'utilisateur, s'il le souhaite peut remplacer/installer tout logiciel propriétaire qu'il acquière, selon ses besoins/envies. Ainsi l'utilisateur reste maître et responsable de ses choix et tout lui est possible.

Quand aux autres administrations qui sont/vont passer sous logiciels libres c'est surtout pour des raisons de sécurité/viabilité dans le temps.

Vu la gestion des TICE à l'EN, on est très loin des réflexions menées par les autres ministères, d'autant que la gestion matériels/logiciels a été décentralisée aux régions (lycées), départements (collèges) et communes (écoles). D'où un renvoi de balle permanent, personne n'étant responsable de quoi que ce soit.

On peu critiquer la centralisation à outrance, mais il en est de même de la décentralisation sauvage, non coordonnée et surtout sans aucune prise de recul afin de rétablir un

minimum d'efficacité et de cohérence.

Heureusement que hors des ministères de bonnes volontés oeuvrent pour faire avancer les choses un peu plus efficacement.

Réponse de Catherine :

Bonjour

Le logiciel libre est souvent gratuit mais il est souvent créé par et pour les utilisateurs en fonction de leurs besoins. La présence (ou l'absence) des logiciels libres n'est que le reflet de la société. Quelle société voulons-nous pour demain, pour nos enfants ? ...

De nombreuses solutions ont été développées, il serait bien que l'état soutienne également ces créateurs riches de talents et d'ingéniosité qui ont su développer des produits simples pour que l'enseignant dans sa classe utilise l'ordinateur réellement comme un outil pédagogique sans avoir à s'occuper de l'aspect technique.

Je citerai en exemple ABULEDU, qui offre aux enseignants, une solution entièrement adaptée à leurs besoins :

– un serveur, des terminaux -> une seule machine à mettre à jour, (et oui la gestion de x machines dans une salle nécessite un entretien courant, MAJ...) Qui assure celui-ci dans les écoles ? Il n'y a pas que des grandes villes en France disposant de personnels de mairie, et assurant la maintenance, les petites communes ne peuvent assurer la maintenance, l'enseignant a suffisamment de travail et pas toujours les connaissances nécessaires pour le faire.

– serveur sous Linux -> pas de virus, pas d'antivirus à mettre à jour, d'analyses...

– un cartable électronique pour chacun -> gestion du réseau

facilité, l'élève peut se connecter indifféremment sur n'importe quel poste, il retrouve ses documents. Un dossier classe pour tous.

– une protection Internet assurée par SquidGuard...

Un soutien à des productions de ce type, afin qu'elles puissent continuer à se développer et à innover serait le bienvenu et ferait grandement avancer l'utilisation des TICE en classe.

Réponse de Anonyme :

Bien sûr ! Je suis lycéen, et je dois dire que les logiciels libre sont super ! Le problème que vu qu'ils sont libre, il n'y a donc pas de pub ! Donc les élèves ne connaissent pas... J'ai fait découvrir Firefox à un pote ne connaissant qu'Internet Explorer. Il m'a dit : "C'est super ! ça plante jamais ! Et ça marche super bien !". En réalité, les logiciels libres plantent, comme tout logiciels, mais moins souvent (point perso). Toutefois, tout n'est pas fait pour favoriser leur expansion. Exemple dans notre bahut : Plusieurs ordinateurs possèdent OpenOffice (Très bon pack pour la bureautique, en lieu et place de Word, inabordable en terme de prix), en version 1.1, donc très ancienne ! Alors que nous sommes actuellement à la 2.3 il me semble... Problème plus gênant, certains PC ne possèdent justement pas Openoffice... Donc les élèves enregistrent leurs fichiers en .doc, ne sachant s'ils pourront utiliser un PC avec OpenOffice... Pareil avec Firefox, qui est en version 1.0... Les logiciels libres sont donc très utiles, mais il faut d'abord que quelqu'un "gère" les PC dans les établissements, ce qui n'est pas le cas pour ma part.

Réponse de Denis Raffin :

Le sujet des logiciels libres est capital ! A l'heure où le

pouvoir d'achat ne cesse de baisser, il apparaît indécent d'initier nos élèves à des logiciels (windows, word, etc.) qu'ils devront payer très chers s'ils veulent l'utiliser chez eux. Avez-vous remarqué, on ne dit pas "fais-le avec un traitement de texte" mais "fais-le avec Word"... On se bat pour ne pas voir la pub entrer dans les établissements scolaires mais on continue à rendre nos élèves dépendants de Microsoft ! ! Sans compter que l'argent public serait mieux utilisé s'il ne servait pas à payer les licences Windows/BCDI/Microsoft Office/etc. alors que des solutions libres et de qualité équivalente existe (Linux/Openoffice/Gimp/PMB/etc.) D'un point de vue pédagogique, les logiciels libres ont le mérite (de part la disponibilité du code source) de ne pas se comporter comme des boîtes noires : tout un chacun peut savoir "comment ça marche" et apporter sa touche personnelle. Et pour le futur citoyen qu'est l'élève, le logiciel montre qu'il existe une alternative à la concurrence sauvage : le développement fulgurant de certains logiciels libres (Inkscape, KDE, firefox, thunderbird, etc.) donne à méditer...

Message écrit le 25/02/2008 par thomas ayant pour titre Les logiciels libres respectent les principes républicains :

Bonjour,

Je crois qu'il faut développer l'utilisation des logiciels libres au sein des écoles et collèges, pourquoi pas lycées.

Les logiciels libres sont des logiciels souvent gratuits (mais pas toujours), ce qui représente un atout non négligeable pour les finances de l'Education Nationale.

Un logiciel libre est un logiciel que l'on peut modifier, étudier, à souhait, comme une recette de cuisine. On a donc accès à la recette (le code source) du gâteau (le logiciel). Ces logiciels sont donc codés à plusieurs, dans un esprit de collaboration. Les logiciels libres respectent donc les 3

principes suivants :

– La liberté : liberté de modifier, d'améliorer, de traduire, de documenter un logiciel

– L'égalité : On a tous accès aux sources du logiciel. Les logiciels libres étant souvent gratuits, tous les enfants, quelque soit les revenus de leurs parents, peuvent se le procurer. (A condition bien entendu d'avoir un ordinateur)

– La fraternité : les logiciels libres étant créés à plusieurs, la notion d'entraide et de partage est très présente.

De plus, des logiciels libres tels que OpenOffice, Firefox, Thunderbird sont utilisés dans les administrations telles que la Gendarmerie, et Ubuntu Linux à l'Assemblée Nationale.

Il serait donc bon de développer leur utilisation.

Merci beaucoup, Amicalement, Thomas

Réponse de saïan :

Les fondements du logiciel libre s'inscrivent dans une philosophie dont vous évoquez des principes. Ils sont le fruit d'un travail partagé, ils évoluent avec les besoins des utilisateurs qui contribuent à leur amélioration.

Wikipédia, avec les restrictions d'usage que l'on doit y apporter, est un modèle de la capacité créatrice des hommes au service un projet commun (et ambitieux !). Un avant goût de la Société de la Connaissance que les générations futures peuvent construire.

L'école peut – doit – contribuer à développer cet esprit au coeur des élèves. Avec des professeurs formés, travaillant en réseaux avec la contribution d'intervenants extérieurs (appartenant au monde du logiciel libre, aux métiers de

l'information documentation). Nous sommes dans une phase transitoire, nos choix sont déterminants.

Message écrit le 25/02/2008 par *ComputerHotline* ayant pour titre *Utilisation des ressources sous licence de libre diffusion* :

Bonjour. Je me posai une question : pourquoi l'E.N. ne démocratise-t-elle pas l'usage de contenus sous licences de libres diffusion (licences Creative Commons, licence Art libre) ?

Message écrit le 11/02/2008 par *H2G2.0* ayant pour titre *Quel modèle économique pour l'école 2.0 ?* :

Le premier point de la réflexion confiée à la mission E-educ porte sur le développement d'une offre logicielle adaptée à la communauté éducative.

Le basculement vers les Espace Numérique de Travail (E.N.T.) est un enjeu très couteux pour les collectivités locales. Au coût du matériel peut venir s'ajouter le coût exorbitant des logiciels. C'est aussi un enjeu humain d'encadrer cette transition pour les collègues les moins en pointe dans ce domaine.

Il existe aujourd'hui une offre fiable et performante en logiciels libres. Au-delà d'une philosophie plus compatible avec les valeurs de l'éducation car axée sur la coopération et le partage du savoir plutôt que sur la concurrence et l'exploitation d'une rente, cette offre permettrait d'alléger considérablement le coût de ce passage aux E.N.T.

Il existe aussi parmi les enseignants une communauté très active dans ce domaine, prête à encadrer et à faciliter le passage vers cette offre libre, plutôt que de dépendre de l'assistance incertaine d'un fournisseur privé. Les utilisateurs des couteuses hotlines des F.A.I. en savent

quelque chose.

Et pourtant, il suffit de se pencher sur le deuxième point de la mission pour s'apercevoir qu'on s'oriente d'office vers un modèle économique, le Partenariat Public-Privé...

Ce que confirme la composition de la mission : IBM, Microsoft, Syntec, HP...

Manifestement, la réponse est déjà dans la question.

Alors quel est le réel objectif de ce forum ?

Message écrit le 30/01/2008 par Jean-Pierre Archambault ayant pour titre Les logiciels libres dans l'éducation :

Les logiciels libres dans l'éducation représentent des enjeux importants. Depuis plusieurs années, ils connaissent un développement significatif dans le système éducatif.

Le contexte institutionnel a été défini, en octobre 1998, dans un accord-cadre signé entre le Ministère de l'Education nationale et l'AFUL (Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres). Cet accord a été régulièrement reconduit depuis lors. En substance, il indique qu'il y a pour les établissements scolaires, du côté des logiciels libres, des solutions alternatives de qualité, et à très moindres coûts, dans une perspective de pluralisme technologique.

Effectivement, il y a des enjeux financiers, la question n'étant pas tant celle de la gratuité que celle du caractère « raisonnable » des coûts informatiques. Les collectivités locales sont de plus en plus sensibles à cet aspect des choses, notamment pour le poste de travail et la suite bureautique OpenOffice.org. La licence GPL permet aux élèves, et aux enseignants, de retrouver à leur domicile leurs outils informatiques, sans frais supplémentaires et en toute légalité.

L'enseignement requiert la diversité des environnements scientifiques et techniques. La compréhension des systèmes suppose l'accès à leur « secret de fabrication ». Il y a de ce point de vue une convergence entre les principes du libre et les missions du système éducatif, la culture enseignante de libre accès à la connaissance et de sa diffusion à tous, de formation aux notions et non à des recettes.

Des formes de travail en commun des enseignants, de travail et d'usages coopératifs supposent des modalités de droit d'auteur facilitant l'échange et la mutualisation des documents qu'ils produisent. Du côté des usages éducatifs des TIC, on retrouve l'approche du libre.

Il existe une transférabilité du libre dans le domaine de la réalisation des ressources pédagogiques. Les productions de l'association Sésamath en sont l'illustration, notamment ses manuels scolaires libres de mathématiques pour les classes de 5ème et de 4ème.

Cette transférabilité de l'approche du libre vaut pour la réalisation des biens informationnels en général. Ainsi John Sulston, prix Nobel de médecine, évoquant les risques de privatisation du génome humain, indiquait-il que « les données de base doivent être accessibles à tous, pour que chacun puisse les interpréter, les modifier et les transmettre, à l'instar du modèle de l'open source pour les logiciels » (Le Monde Diplomatique décembre 2002). Le propos de J. Sulston illustre lui la question de savoir si le modèle du libre préfigure des évolutions en termes de modèles économiques et de propriété intellectuelle (droit d'auteur, brevets). En effet, il y a relativement de plus en plus de biens immatériels. Et de plus en plus d'immatériel et de connaissance dans les biens matériels et les processus de création de la richesse. Ces problématiques concernent l'Ecole, qui contribue à former le citoyen.

Les logiciels et les ressources libres ont donc une place

incontournable dans les débats en cours sur le forum E-educ.

Jean-Pierre Archambault coordonnateur du pôle de compétences logiciels libres du SCEREN

Réponse de Jérôme FERRÉ :

Notre ministère souffre d'une certaine schizophrénie. Alors que l'accord cadre entre le MEN et l'AFULLL est renouvelé, celui avec les sociétés éditrices de logiciels propriétaires et payants est toujours d'actualité. L'arrivée de nouvelles versions de système d'exploitation et de suite bureautique est l'opportunité pour migrer vers les logiciels libres. En effet dans le cadre de la LOLF, les logiciels libres devraient être déclarés d'intérêt public. L'argument économique est aujourd'hui le plus parlant aux yeux des décideurs (inspecteurs, proviseurs, principaux ...), alors que les libertés fondamentales : utiliser, étudier, modifier et redistribuer, passent au second plan. Restons donc sur l'économie... Le choix est possible, acheter des logiciels ou acheter plus de matériel (2 suites bureautiques achetées = 1 appareil photo numérique). Je n'évoque pas la possibilité d'utiliser des logiciels pirates avec les élèves, tout comme nous ne les faisons pas s'asseoir à des tables acquises de manière illégale dans les salles de classe... Néanmoins, dans notre société mercantile, les conceptions de gratuité et de qualité ne sont pas souvent rassemblées. Une éducation concernant les logiciels libres, qui, que, quoi, quand où et comment reste à faire. Encore aujourd'hui, des responsables de l'éducation Nationale ont le luxe d'acheter des suites bureautiques utilisant des formats dont la pérennité n'est même pas garantie. Le format odf (open document format) garantie cette pérennité. Alors, qu'attendons nous ? Mesdames et messieurs les responsables, la communauté du libre attend votre positionnement. Les usages dépendent des instructions données par le sommet de la pyramide hiérarchique. Contrairement au passé, ne soyons pas les derniers en Europe

à faire le bon choix...

Réponse de alexis lucas :

enseignant en lettres-histoire et formateur Tice, j'interviens pour prolonger de ma conviction l'excellente introduction d'Alexandre archambault.

Avec l'entrée progressive de l'informatique dans les foyers, la question du libre prend une tout autre ampleur : c'est l'intérêt, l'éthique, la déontologie qui nous conduisent à préconiser que l'outil de travail soit commun, collectif, partagé donc secondaire : nous nous devons de créer une base de ressource commune et fédératrice qui garde sa place d'outil au service du contenu. Ainsi, parler de la nécessité du libre, c'est d'abord mettre en avant le fait qu'un logiciel sert le projet pédagogique, le contenu sans isoler, séparer ceux qui peuvent ou ne peuvent pas y accéder, pour des motifs financiers.

Prôner le libre c'est donc supprimer la question du droit d'accès pour ne plus se consacrer à terme qu'à la question du contenu.

Mieux encore, si l'école lève enfin son vieux complexe de mise en concurrence des éditeurs privés au nom d'un droit à la concurrence, elle ne fera pas que gagner de l'argent, elle permettra de porter au niveau des Tice la valeur collective et démocratique du droit de chacun à disposer des outils pour mieux réussir dans la vie.

Enfin, et ce n'est pas peu, un élève qui saura faire un diaporama avec open office n'entrera plus dans la logique illicite de télécharger un logiciel cracké, piraté, vérolé parce qu'il aura pris comme habitude d'utiliser un bien public et non privé, parce qu'il aura pris l'habitude de de considérer que ce qui est gratuit et public vaut mieux que ce qui est payant et cher.

Cercle vertueux qu'il convient de prôner si l'on veut porter une devise républicaine.

Réponse de *pichel* :

Je constate avec plaisir que la question du libre a enfin été initié sur ce forum, et je complète les interventions précédentes par les points suivants en faveur de l'utilisation des Logiciels Libres à l'école.

– Les Logiciels Libres sont les seuls à être disponibles sur autant de plate-formes et de systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS, et d'autres...) ce qui fait que quelque soit les ressources disponibles pour l'élève, chez lui, à la bibliothèque, etc., il pourra retrouver le même environnement que celui sur lequel il a travaillé. De ce fait, on peut imposer un logiciel de travail, ou un format de fichier à l'école, car l'élève aura la possibilité de rentrer chez lui avec de quoi installer le logiciels par exemple, ou pourra (allez, on rêve) retrouver à la bibliothèque un logiciel permettant l'enregistrement dans le format demandé (open document par exemple). En utilisant du libre à l'école, on permet à l'élève disposant d'un ordinateur Windows chez lui de l'utiliser pour son travail, alors que l'inverse n'est absolument pas vrai, en travaillant par exemple sur le tandem Windows-Microsoft Office à l'école, on interdit pratiquement à l'élève de pouvoir travailler chez lui avec un système libre comme GNU/Linux. ==> Le Libre est ouvert par essence et n'enferme pas dans un système donné.

– L'école, en apprenant à utiliser tel ou tel logiciel, est forcément prescriptrice, sinon d'achat direct, au moins de réflexes pour plus tard. L'école, en tant qu'elle est encore un peu républicaine et laïque ne devrait donc pas faire la promotion d'un système d'exploitation en particulier ou de logiciels en particulier. L'alternative est donc de faire travailler les élèves sur tout ce qui existe pour les rendre

agiles (mais c'est beaucoup de boulot...), ou au moins de leur faire utiliser des Logiciels Libres dès que cela est possible. ==> Le Libre comme alternative au marketage déguisé des licences propriétaires "pas chères, spéciales éducation".

– Le Libre se prête bien à la récupération des vieilles machines, et les nouvelles versions des systèmes d'exploitations propriétaires sont nos amies en ce qu'elles inondent le marché de l'occasion de machines relativement récentes et tout à fait capables de faire tourner des versions de GNU/Linux avec bureau graphique, éventuellement 3D pour faire joli, et toutes les applications dont on a couramment besoin. Et on peut même faire des ordinateurs tout à fait corrects pour la bureautique et la navigation internet avec des Pentium II et 128 Mo de RAM ! Des machines qui ont plus de dix ans quoi et dont plus personne ne veut. Eh bien elles peuvent tout à fait faire l'affaire dans l'éducation : nul besoin d'investir dans de nouvelles machines à tout va ! ==> Le Libre comme méthode de recyclage des machines

– Enfin, le Libre est incomplet, certains domaines résistent encore, soit. Pour la plupart, si on lançait le programme à l'échelle nationale, il serait tout à fait envisageable de faire développer les bouts qui manquent, comme cela a été évoqué sur ce forum), un peu à la manière de la Gendarmerie. Mais cela fera du remous, c'est sûr car certains ne sont pas prêts. A titre d'exemple, l'académie de l'Isère utilise un logiciel nommé TP Works pour fabriquer des TP et les servir en ligne aux élèves. Ce logiciels a été développé par quelques uns et repose extensivement sur des technologies libres : Web, php, mysql. Ils ont réussi à en faire un truc complètement fermé, inexportable, inutilisable à la maison pour préparer... et maintenant que c'est vendu, n'ont absolument pas continué à travailler sur l'interface de création des TP, qui avec les techos d'aujourd'hui pourrait être beaucoup plus agréable (Ajax, etc.) Quel gâchis, lorsqu'on imagine un instant ce que pourrait être aujourd'hui

un TP Works qui aurait été lancé sous licence GPL (après avoir rémunéré les auteurs originaux pour leur gros boulot initial par exemple) ? Il reste également des secteurs où on ne voit pas d'issue immédiate comme la CAO où la formation des élèves impose de leur fournir de l'expérience sur des logiciels effectivement utilisés en entreprise. Bon, ben quand il ne restera plus que ceux là ...

Michel Roche Informaticien et parent d'élève.

Réponse de Georges Khaznadar :

Bonjour Jean-Pierre, je rebondis sur ton analyse.

L'enseignement requiert la diversité des environnements scientifiques et techniques. La compréhension des systèmes suppose l'accès à leur « secret de fabrication ».

J'enseigne les sciences physiques, et à ce titre j'utilise des appareils spécifiques, classés dans la catégorie 'EXAO', expérimentation assistée par ordinateurs. Mes collègues et moi avons à plusieurs reprises souffert des efforts de nos fournisseurs pour emprisonner leurs clients de façon déloyale.

« Autrefois », on prenait une pile, une lampe, un voltmètre, des fils électriques avec des fiches de diamètre 4mm. Eh bien, quel que soit le constructeur de la pile, de la lampe ou du voltmètre, nous pouvions faire de la physique.

Aux débuts de l'EXAO, notre prévoyante hiérarchie a pris soin d'équiper les laboratoires en achetant auprès de plusieurs constructeurs, (nommons-les 'P', 'J', 'L&I', 'M' □

Chacun de ces constructeurs a créé du matériel incompatible avec ceux des concurrents et distribué du logiciel encore moins compatible. Aujourd'hui on assiste à un regroupement : moins de concurrents (il ne reste pratiquement plus que 'P' et 'J'). On achète couramment en France des appareil deux à

trois fois plus chers que ce qui se trouve en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre, pays où les fabricants ne savent pas très bien répondre à des appels d'offres français.

*Il est grand temps de restaurer la concurrence. Comment faire sans aller contre la liberté du commerce ? Il est possible de réaliser *un seul* logiciel libre (en fait il existe déjà), puis les appels d'offres peuvent demander aux constructeurs de faire en sorte que leur produit soit compatible avec ce logiciel, conformément à un standard ouvert.*

Ce mode de fonctionnement a été et est encore celui du W3C, qui régule le développement d'Internet : les membres du W3C se mettent d'accord et écrivent la spécification des nouveaux standards. Le W3C diffuse deux outils : des validateurs, permettant de vérifier automatiquement la conformité au standard, et le logiciel Amaya : un navigateur Internet libre contenant à chaque nouveau standard une façon évidente de l'implémenter, sous licence libre. Aujourd'hui une entreprise qui n'a pas partie liée avec les plus puissantes peut gagner de l'argent en développant des produits pour Internet.

Que pouvons-nous faire ? Il existe un standard ouvert des interfaces d'acquisition de données physiques : il se nomme COMEDI. Comme tout dénominateur commun, il est plus petit que certains termes. Il supporte déjà plus de 200 matériels différents. Pourquoi aucun d'entre eux n'est-il français ?